



LES ECRITS PROFESSIONNELS « Des Recommandations ANESM à la pratique »

14 DECEMBRE 2015

9 h - 17 h – MARSEILLE

Journée de formation à l'attention des professionnels intervenant auprès des usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les enjeux éthiques et les Recommandations des Bonnes Pratiques (ANESM) des écrits professionnels
- Développer une méthodologie sur la production des écrits comme outils :
 - de transmission de l'action des intervenants
 - d'élaboration des projets personnalisés
- Envisager de nouvelles modalités de co-participation des usagers aux écrits, aux projets personnalisés
- Améliorer sa pratique d'écriture professionnelle

CONTENU

- Connaissance des RBPP sur les écrits professionnels et la transmission écrite
- Modélisation d'un dispositif d'écriture professionnelle avec des protocoles des écrits : qui écrit ? à qui ? pourquoi ? qui est responsable de l'écrit ?
- Réalisation d'écrits

PUBLIC

Travailleurs sociaux

EVALUATION DE LA FORMATION

Synthèse des contenus de la formation ; Définition des objectifs individuels ; Evaluation individuelle et collective

ORGANISATION

Durée : **1 jour** (soit 7 h)

Dates : **14 décembre 2015**

Lieu : **Marseille** - CREA 6 rue d'Arcole 13006 Marseille (métro Préfecture)

Participants : 1 groupe de professionnels de 15 personnes maximum

Intervenante : Hélène CATTANEO, consultante et intervenante en ressources humaines.

Tarif pédagogique : **220 €/personne**

METHODE PEDAGOGIQUE

Méthode : alternance d'apports méthodologiques (dossier thématique) et d'analyse constructive des écrits proposés par les participants et intervenants (dans le respect de la confidentialité des informations)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au CREAI 6 rue d'Arcole 13006 Marseille
par fax 04 96 10 06 69 ou par mail à : secretariat@creai-pacacorse.com

(remplir un bulletin par personne)

NOM—Prénom :

Fonction.....

Etablissement.....

Adresse.....

.....

Tél.....

Mail.....

LES ECRITS PROFESSIONNELS

14 DECEMBRE 2015

Coût : 220 €/personne

N° Formation CREAI 93130003013

La somme est à régler par chèque à l'ordre du CREAI PACA et Corse.

Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation accompagnée du plan d'accès et de renseignements pratiques.

Le CREAI PACA et Corse se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants n'est pas atteint, le règlement vous sera alors retourné.